

## **COMMUNE**

### **71460 BRESSE SUR GROSNE**

L'an deux mil vingt-quatre et le 03 Octobre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. MONNOT Marc, Maire.

Excusée : Mme de Murard Anne ayant donné son pouvoir à Mr CORTES Roland

Le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **Délibération CLETC (Commission locale d'évaluations des transferts de charges)**

Le Maire remet à chaque membre du Conseil Municipal le rapport de la CLETC. Pour être en concordance avec la Communauté de Communes. Le Conseil approuve à l'unanimité.

#### **Délibération contrat prévoyance C.D.G.**

Le Contrat prévoyance pour la garantie maintien de salaire doit être renouvelé, un appel d'offre a été effectué de la part du centre de gestion et maintenant il s'agit d'établir un dossier afin qu'il passe en commission pour l'acceptation et faire la délibération correspondante.

#### **Décision Budgétaire**

La commune ayant fait un emprunt de 30 000€ pour la restauration de la route de st Forgeuil et l'achat de fenêtres pour le gîte de beauregard ; ceci n'étant pas prévu au budget, il faut prendre une délibération afin de pouvoir régler les entreprises. Soit 19 675.08€ (Voirie) sur le compte 615231 et 9 811€ (Fenêtre) sur le compte 2135. Le Conseil approuve à l'unanimité.

#### **Limitation tonnage rue communales**

Au vu de nombreux passages de camions à fort tonnage, Le Maire propose que les Rues (Cours Paulin et Saint Pancrace) soit interdites aux camions pour préserver les rues. Un panneau sera mis en ce sens, la seule exception sera le passage du camion poubelle du mercredi et les services de secours. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

#### **Entretien des chemins communaux**

Monsieur Le Maire évoque l'incivilité de certains riverains qui n'entretiennent pas leur végétation et qui empiète sur des chemins communaux. Un courrier sera fait aux personnes concernées dans ce sens. Le Conseil approuve à l'unanimité.

#### **Dépose d'un projet auprès du Syndicat Mixte du Chalonnais**

Le Maire s'est positionné pour proposer un projet qui serait sous forme d'un café associatif. Bien entendu, ce projet ne serait pas prévu avant 2026 et il faudra voir toutes les conditions requises pour l'élaboration de celui-ci

**Questions diverses :**

Le Conseil Municipal demande si nous avons eu des nouvelles de l'ONF concernant notre bois communal. A ce jour, aucune nouvelle de leur part.

Mr Roy nous fait part d'une réunion du syndicat du grand bragny ou il mentionne qu'un 3<sup>ème</sup> délégué de la commune doit être nommé. Mr Gilles BOURSET se propose pour cette délégation et le Conseil Municipal l'approuve.

MM Chambard et Bourset ont assisté à une réunion du Syndicat Intercommunal des Eaux de Grosne et Guye ou il était question d'une réélection des 1<sup>er</sup> et second vice président : Mme Blaudez Chantal 1<sup>ère</sup> vice présidente et Mr Avenas Pierre 2<sup>ème</sup> vice président ont été élus. Il est à noter aussi qu'à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2025 la part fixe annuelle sera de 59€ au lieu de 58€ et la part variable sera de 0.91€/m3 au lieu de 0.89€.

Levée de séance à 22h15

